



Master Droit public Parcours Concours A+

0000

Nature des formations

- > [Master Concours A+](#)
- > [Prépa Talents Master2](#)
- > [D.U. Pratique des concours A+](#)
- > [D.U. Préparation complémentaire aux concours A+](#)

Caractéristiques

- > [Du Master Concours A+](#)
- > [De la Prépa Talents M2](#)

Nature des formations

Master Concours A+

Le master Concours A+ prépare les étudiants sélectionnés aux concours de la haute fonction publique, tout en leur permettant d'élargir l'éventail de leurs possibilités via l'obtention d'un master 2.

Prépa Talents Master 2

Destinée à diversifier les profils qui entrent dans la haute fonction publique, la Prépa Talents est réservée aux étudiants boursiers les plus méritants. Elle leur permet d'intégrer le master 2 « Concours A+ », de profiter de l'entraînement renforcé prévu notamment par le DU « Pratique des concours A+ » (cf. infra), de prétendre aux places « Talents » créés dans les différents concours et de bénéficier d'avantages sociaux (bourses Talents et possibilité de logement via le CROUS).

[Le D.U. « Pratique des concours A+ »](#)

Préparation intensive aux concours, ce D.U. comprend des entraînements réguliers aux diverses épreuves des concours et un suivi individualisé sous la forme notamment de tutorat. Obligatoirement suivi par les étudiants de Prépa Talents, il est vivement recommandé aux étudiants du master 2 « Concours A+ ».

[Le D.U. « Préparation complémentaire aux concours A+ »](#)

Il est destiné à accueillir deux types de public. D'une part, les étudiants qui, ayant déjà obtenu le master 2 « Concours A+ », souhaitent poursuivre leur formation au sein de l'université afin de se présenter une nouvelle fois aux concours. D'autre part, les étudiants qui ne souhaitent pas particulièrement obtenir un diplôme de master 2, mais cherchent une préparation aux concours souple et aussi complète que possible.

Toutes ces formations s'effectuent en présentiel.

Caractéristiques

Caractéristiques du Master Concours A+

Formation diplômante, le master 2 « Concours A+ » propose un enseignement de haut niveau destiné à préparer les étudiants aux concours externes de la haute fonction publique. Parce qu'elle délivre un master 2 en droit public, cette formation élargit les possibilités des étudiants en leur permettant notamment de candidater à des emplois de contractuels dans le secteur public ou privé.

Le M2 « Concours A+ » organise deux Concours Blancs (CB) dont les épreuves sont calquées sur celles des concours auxquels le M2 prépare à titre principal (INSP, administrateur aux assemblées, INET, concours sanitaires et sociaux).



Ces deux CB font office d'examens pour l'obtention du M2.

Les concours de la haute fonction publique ayant de plus en plus tendance à accentuer leur aspect professionnalisant, l'équipe pédagogique comprend non seulement des universitaires, mais aussi un nombre important d'administrateurs actifs. Ces hauts fonctionnaires font bénéficier nos étudiants de leur expérience des concours, tout en leur inculquant la culture administrative indispensable à la réussite des épreuves. Couplée avec le D.U. « Pratique des concours A+ », la formation est intensive : galops hebdomadaires, organisation de deux concours blancs dans l'année, série de khôlles, possibilité de faire des galops supplémentaires à distance. Elle est également très personnalisée ; choix de module de formation, entretien et suivi régulier avec l'équipe de direction, tutorat très actif dispensé par des hauts fonctionnaires particulièrement impliqués.

Le master 2 Concours A+ n'est pas accessible en apprentissage. Il dispose d'une capacité d'accueil de 25 étudiants. Sur projet, une année de césure peut être envisagée.

Caractéristiques de la Prépa Talents Master 2

La classe préparatoire Talents master 2 s'adresse aux étudiants boursiers du CROUS, ou aux demandeurs d'emploi de longue durée, titulaires - ou en cours d'obtention - d'un master 1 ou 2 et qui cherchent une préparation exigeante aux concours de la haute fonction publique.

La prépa Talents master 2 Concours A+ permet d'obtenir le grade de master 2, tout en préparant les concours A+ et notamment ceux qui s'ouvrent aux préparatoires « Talents ».

L'Institut National du Service Public (ex ENA)

L'Institut National des Études Territoriales (INET)

L'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP)

L'École Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S)

Les étudiants retenus bénéficient de divers avantages :

Encadrement et préparation renforcés aux concours A+

Enseignements du master 2 Concours A+ couplés au suivi prévu par le D.U. « Pratique des concours A+ »

Système de tutorat actif et performant

Possibilité de logement dans le cadre d'une convention signée avec le CROUS

Bourse annuelle de 3000 euros qui vient s'ajouter à la bourse de l'enseignement supérieur

Appui d'un corps enseignant formé non seulement d'universitaires, mais aussi de hauts fonctionnaires aptes à faire bénéficier nos étudiants de leur expérience des concours et de leur culture administrative.

> **Responsables** : [Pr Cécile GUERIN-BARGUES](#) et [Mr. Maxime MAURY](#)

> **Secrétaire pédagogique** : [Mme Marion DOOLLEE](#)

> **Secrétaire administrative** : [Mme Hélène ROUSTAN](#)

Candidatures

Master 1 CONCOURS A+

Les candidatures s'effectuent sur la plateforme nationale [Mon master](#) du **25 février au 24 mars 2025**

Master 2 CONCOURS A+

Les candidatures s'effectuent sur la plateforme de l'université : [déposer une candidature](#)

Dates de candidatures : du lundi 5 mai au vendredi 23 mai 2025

Prépa Talents Master 2 CONCOURS A+

Les candidatures s'effectuent sur la plateforme de l'université : [déposer une candidature](#)

Dates de candidatures : du lundi 5 mai au vendredi 23 mai 2025



D.U. « Pratique des concours A+ »

Les candidatures s'effectuent sur la plateforme de l'université : [déposer une candidature](#)

Dates de candidatures : du lundi 5 mai au vendredi 23 mai 2025

D.U. « Préparation complémentaire aux concours A+ »

Les candidatures s'effectuent sur la plateforme de l'université : [déposer une candidature](#)

Dates de candidatures : du lundi 5 mai au vendredi 23 mai 2025

Master Droit public

Concours A+

[Université Paris-Panthéon-Assas](#)

[Droit](#)

[Droit public](#)

[Mme Cécile BARGUES](#)

[M. Maxime MAURY](#)

[Masters en Droit](#)

[Master](#)

2 ans

[Formation initiale](#)

[Bac +3 ou Bac +4](#)

Pour l'année universitaire 2025-2026 :

Accès en master 1 (après bac +3)

Admission sur dossier, via la plateforme nationale [Mon Master](#).

Accès en master 2 Concours A+ ou en Prépa talents (après bac +4)

1. Pour les étudiants du M1 Droit public, parcours Concours A+ : admission de droit en M2 Concours A+ (continuum M1/ M2).

Toutefois, pour suivre le D.U. Pratique des concours A+ (vivement recommandé en M2) ou pour bénéficier de la prépa Talents, il est nécessaire **de déposer un dossier sur la plateforme** l'université : [déposer une candidature](#)

Enregistrement des candidatures : du lundi 5 mai au vendredi 23 mai 2025

Admission de droit en DU pratique, sur entretien pour la Prépa Talents

2. Pour les étudiants d'un autre M1 que Droit public, parcours Concours A+, nécessité de déposer un dossier de candidature sur **la plateforme de** l'université : [déposer une candidature](#)

Enregistrement des candidatures : du lundi 05 mai au vendredi 23 mai 2025

En cas de changement de parcours, pensez à obtenir au préalable l'accord du responsable de la formation que vous entendez quitter.

Attendus

- > Appétence pour une carrière dans la fonction publique
- > Aisance rédactionnelle : être capable de produire une réflexion personnelle sur des sujets en lien avec le droit public
- > Expression fluide à l'oral
- > Adaptabilité et capacité d'assimilation des conseils méthodologique : être prêt à se tourner progressivement vers la préparation des concours.
- > Curiosité intellectuelle afin de faciliter l'assimilation en M2 de disciplines jusque là peu explorées (Finances publiques, économie, questions sociales...)
- > Suivi régulier de l'actualité politique, juridique et économique
- > Grande puissance de travail

Critères généraux d'examen des candidatures



- > Solidité des résultats universitaires
- > Qualité de la motivation
- > Existence de stages effectués notamment dans le secteur public
- > Sans être exigée, l'existence d'un investissement associatif ou la variété des expériences professionnelles pourra constituer un plus.

Modalités d'examen des candidatures

L'examen des candidatures est effectué sur dossier. Il pourra être, le cas échéant, complété par un entretien.

Modalités de candidature au Master 2 Concours A+

Les candidatures s'effectuent en ligne : [déposer une candidature](#)

Enregistrement des candidatures : du lundi 5 mai au vendredi 23 mai 2025

L'admission en master 2 Concours A+ vaut sélection pour le D.U. « Pratique des concours A+ », dont le suivi est vivement recommandé. Toutefois, pour des raisons administratives, il est indispensable de faire deux dossiers distincts.

Le dossier de candidature au master 2 Concours A+ se compose des pièces suivantes :

- > L'ensemble des **diplômes et résultats obtenus** depuis le baccalauréat jusqu'à une formation au moins équivalente à un M1
- > **Un CV précis et détaillé.** Sans être exigée, l'existence d'un investissement associatif ou la variété des expériences professionnelles pourra constituer un plus
- > **Une lettre de motivation** au sein de laquelle il est demandé au candidat d'expliquer son parcours et de justifier son choix de préparer tel ou tel concours
- > Un **justificatif de citoyenneté européenne** afin de pouvoir postuler aux concours administratifs français

Admissibilité sur dossier, admission sur entretien en présentiel

- > Résultats d'admissibilité : **semaine du 9 juin 2025**
- > Entretiens d'admission : **semaine du 16 au 24 juin 2025**
- > Réponses aux candidats : **à partir du 25 juin**
- > Remontées de la liste d'attente au fil du temps, avec date butoir pour les étudiants admis sur liste principale
- > Fin des inscriptions administratives : [en savoir plus](#)

Modalités de candidature à la prépa Talents master 2 Concours A+

Les candidatures s'effectuent en ligne : [déposer une candidature](#)

Enregistrement des candidatures : du lundi 5 au vendredi 23 mai 2025

L'admission en Prépa Talents vaut sélection automatique et inscription gratuite au D.U. « Pratique des concours A+ » dont le suivi est obligatoire. Toutefois, pour des raisons administratives, il est indispensable de faire deux dossiers distincts.

Le dossier de candidature à la Prépa Talent master 2 Concours A+ se compose des pièces suivantes :

- > **Un justificatif de l'éligibilité du candidat au parcours Talents** (notification de bourse de l'enseignement supérieur précisant l'échelon, statut de demandeur d'emploi de longue durée, domiciliation dans l'un des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), dans une zone de revitalisation rurale (ZRR), ou encore dans un territoire ou départements d'outre-mer). En ce qui concerne la bourse, si celle-ci n'avait pas encore été notifiée au moment du dépôt du dossier, il est demandé au candidat de faire mention, sur papier, de cet aléa. Si son dossier est retenu, il ne pourra bénéficier des avantages de la Préparation Talents qu'à partir de la présentation du justificatif de son statut de boursier.
- > L'ensemble des **diplômes et résultats** obtenus depuis le baccalauréat jusqu'à une formation au moins équivalente à un M1. Le cas échéant, une attention particulière sera portée à la capacité du candidat à expliquer, et non à passer sous silence ses accidents de parcours.
- > **Un CV précis et détaillé.** Sans être exigée, l'existence d'un investissement associatif ou la variété des



expériences professionnelles pourra constituer un plus.

- > Un justificatif de citoyenneté européenne.
- > **Une lettre de motivation** au sein de laquelle il est demandé au candidat d'expliquer son parcours et de justifier son choix de préparer tel ou tel concours
- > **Un écrit libre** (maximum : 3000 signes espaces compris) ayant pour objet de raconter une expérience personnelle qui s'est révélée décisive dans le choix de l'orientation.

Admissibilité sur dossier, admission sur entretien.

- > Résultats d'admissibilité : **semaine du 9 juin 2025**
- > Entretiens d'admission : **semaine du 16 au 24 juin 2025**
- > Réponses aux candidats : **à partir du 25 juin**
- > Remontées de la liste d'attente au fil du temps, avec date butoir pour les étudiants admis sur liste principale
- > Fin des inscriptions administratives : [en savoir plus](#)

> [Programme master 1](#)

> [Programme master 2](#)

Programme 2025-2026

Texte de référence :

Le règlement des études de master s'applique à tous les diplômes de master.

Cependant, les règles spécifiques énoncées dans la maquette prévalent sur ce règlement général.

1re année (60 [ECTS](#))

SEMESTRE 1 (30 ECTS)

UEF1 (coefficient 2 - 20 ECTS)

1 séminaire obligatoire :

- > Séminaire de droit public général

Le séminaire se compose de 24h de CM en groupe de 25 étudiants.

Le CM est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (Coefficient 1).

2 matières obligatoires :

- > Contentieux constitutionnel
- > Droit public de l'économie 1

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

UEC1 (coefficient 1 - 10 ECTS)

4 matières au choix :

- > Droit des collectivités territoriales
- > Droit constitutionnel de l'Union européenne
- > Droit du service public
- > Droit de l'action sociale et de l'aide sociale
- > Droit parlementaire

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :



> Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

SEMESTRE 2 (30 ECTS)

UEF2 (coefficient 2 - 20 ECTS)

3 matières obligatoires :

- > Droit constitutionnel général
- > Droit public de l'économie 2
- > Droit des contrats publics

Chaque matière se compose de 36h de CM et 15h de TD.

Les CM sont évalués par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficient 2) et les TD sont évalués par un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

UEC2 (coefficient 1 - 10 ECTS)

1 matière obligatoire :

- > Méthodologie des épreuves des concours

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Elle est sanctionnée par une épreuve écrite de 4h notée sur 20 (coefficient 1).

3 matières à choisir dans la liste suivante et autres que celles suivies en matière obligatoire :

- > Politiques de l'Union européenne et marché intérieur
- > Droit de l'environnement (conseillé)
- > Droit de la santé publique
- > Droits de la convention européenne des droits de l'homme
- > Finances locales (conseillé)
- > Cours d'économie politique (L1 numérique de Droit AgoraAssas, une quinzaine d'heures d'enregistrement) (conseillé)

Chaque matière se compose de 36h de CM.

Les CM sont évalués par un oral ou un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1).

1 matière obligatoire :

- > Anglais

La matière se compose de 18h TD.

Le TD est évalué par un écrit de 1h30 noté sur 20 (coefficient 1) et un contrôle continu noté sur 20 (coefficient 1).

Règles spécifiques

Le séminaire est obligatoire, même pour les étudiants qui bénéficient d'une dispense d'assiduité. Au-delà de deux absences non justifiées, les étudiants sont déclarés défaillants à la matière.

2e année (60 ECTS)

Liste des matières annuelles obligatoires :

Matières	Volume horaire CM
Droit public	40h
Économie	40h
Questions contemporaines	40h



Grands enjeux écologiques et numériques	16h
Questions sociales	40h
Finances publiques	40h
Questions européennes	20h
Questions internationales	20h
Mise en situation collective	20h
Culture administrative	24h
Anglais	20h

SEMESTRE 1

L'étudiant doit obligatoirement choisir l'une des deux options et passer le concours blanc du 1er semestre.

Modalités d'évaluation	Durée épreuve	Barème	Coefficient épreuve
Option INSP		20	10
Epreuve de Droit public	5h	20	2
Epreuve d'Économie	5h	20	2
Epreuve de questions à réponses courtes (QRC) relatives aux finances publiques, aux questions sociales, aux questions européennes et internationales	5h	20	2
Epreuve de questions contemporaines	5h	20	2
Cas pratique de « Grands enjeux écologiques et numériques »	4h	20	2
Option Assemblées		20	10
Composition portant sur la science politique, les institutions politiques et le droit constitutionnel (AN et S)	4h	20	2
Composition portant sur les problèmes politiques, internationaux, économiques et sociaux du monde contemporain (AN et S)	5h	20	2
Note de synthèse à partir d'un dossier se rapportant à des problèmes juridiques (AN et S)	5h	20	2
Epreuve de questions à réponses courtes portant sur l'économie et les finances publiques (AN et Sénat)	4h	20	2
Note de synthèse (S) ou épreuve pratique (AN) en droit administratif	4h	20	2

SEMESTRE 2

L'étudiant doit obligatoirement suivre le tronc commun, choisir l'une des deux options et passer le concours blanc du 2nd semestre.

Modalités d'évaluation	Durée épreuve	Barème	Coefficient épreuve
Tronc commun		20	7
Anglais : note de contrôle continu		20	1
Mise en situation collective : note de contrôle continu		20	2

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



Entretien avec le jury : note d'oral		20	4
Option INET		20	10
Composition portant sur un sujet d'économie avec mise à disposition d'un court dossier	5h	20	2
Composition portant sur un sujet de droit public avec mise à disposition d'un court dossier	5h	20	2
Note de synthèse et de propositions sur un problème d'organisation ou de gestion d'une collectivité territoriale	4h	20	2
Composition portant sur une question de la société contemporaine	5h	20	2
Epreuve de QRC de finances publiques accompagnée de textes et graphiques	3	20	2
Option sanitaire et sociale		20	10
Composition portant sur l'évolution des idées et des faits politiques, économiques, sociaux et culturels	5h	20	2
Note de synthèse sur un problème d'organisation et de gestion dans le domaine sanitaire et social	5h	20	2
Composition de droit public	4h	20	2
Composition de droit hospitalier	4h	20	2
Composition sur un sujet relatif aux grandes questions sanitaires et de protection sociale	4h	20	2

Règles spécifiques

Le M2 Concours A+ organise deux concours blancs (CB) dont les épreuves sont calquées sur celles des concours auquel le M2 prépare à titre principal (INSP, administrateur aux assemblées, INET, concours sanitaires et sociaux).

Ces deux CB font office d'examens pour l'obtention du M2. Ils sont organisés selon un calendrier correspondant à celui des concours.

Le 1er semestre se termine par l'organisation du CB1 ; le 2nd semestre par celle du CB2.

Dans l'option assemblées les épreuves varieront en fonction de l'ouverture d'un concours par l'assemblée nationale ou par le Sénat.

- > Concours externe de l'INSP (ex : ENA) et, plus généralement, concours A + de la fonction publique
- > Fonction publique de l'Etat. Ex : administrateurs de l'Assemblée nationale et du Sénat
- > Fonction publique territoriale. Ex : administrateurs territoriaux ou de la Ville de Paris
- > Fonction publique Hospitalière. Ex : directeur d'hôpital, EN3S

Nos Résultats

2021-2022

INSP : 10 candidats, 2 admissibles

Directeur d'hôpital : 5 candidats, 5 admissibles, 2 admis

EN3S : 3 candidats, 2 admissibles, 2 admis

INET : 6 candidats, 2 admissibles

Administrateur au Sénat : 7 candidats, 1 admissible

Administrateurs adjoint assemblée nationale : 7 candidats, 2 admissibles

Chambre régionale des comptes : 4 candidats, 2 admissibles, 1 admis

Commissaire des armées : 2 candidats, 1 admissible, 1 admis

Officier de gendarmerie : 1 candidat, 1 admis



2022-2023

INSP : 11 candidats, 3 admissibles

INET : 13 candidats, 4 admissibles, 3 admis

Directeur d'hôpital : 5 candidats, 4 admissibles, 3 admis

Administrateur des affaires maritimes : 3 candidats, 3 admissibles, 1 admis

EN3S : 3 candidats, 1 admissible, 1 admis

D3S : 2 candidats, 1 admissible, 1 admis

Commissaire des armées : 3 candidats, 1 admissible, 1 admis

Officier de gendarmerie : 1 candidat, 1 admissible, 1 admis

Administrateur adjoint Sénat : 8 candidats, 7 admissibles, 3 admis

À ces résultats viennent s'ajouter 80 % d'admissibilité aux concours des IRA, d'attaché des administrations parisiennes, d'inspecteur des finances publiques ou d'inspecteur DGCCRF et un taux comparable d'admission parmi nos étudiants qui ont passé les oraux.

En définitive, **près de 80 % de nos étudiants ayant présenté les épreuves ont été admissibles ou admis ces deux dernières années à des concours de catégorie A ou A+**